PLUM' INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 119

Responsable publication : M. CHEVALIER
☎ : 02.96.83.12.31. – **Fax** : 02.96.83.15.63.
E-Mail : mairie@plumaugat.fr
Site internet : http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/
Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

Jeudi 7 Janvier 2021

Plumaugataises, Plumaugatais.

En ce début d'année, je tenais à vous donner quelques informations concernant la vie de notre commune. N'ayant pu organiser la traditionnelle rencontre des vœux au regard du contexte sanitaire, je vous adresse donc ces quelques lignes.

Aussi, **au nom des membres du conseil municipal, du personnel communal, des membres du CCAS**, je vous souhaite, à toutes et à tous, à votre famille ainsi qu'à vos proches, **une bonne année 2021**, une année synonyme de santé, de proximité, d'échange et de partage. Que cette nouvelle année efface au plus vite les conséquences négatives de la situation exceptionnelle et grave que nous subissons à cause du Coronavirus.

En 2020, au-delà de la pandémie COVID 19, notre commune aura été marquée par plusieurs évènements.
En février, le décès brutal de notre ami Joseph DUROT, adjoint à la voirie de notre commune, nous a mis en émoi. Joseph était un acteur important dans le fonctionnement du quotidien de notre collectivité : il était très actif de par son rôle d'adjoint et très présent dans le monde associatif. Il avait à cœur de se rendre disponible pour répondre aux sollicitations de tout à chacun. J'ai bien sûr une pensée pour lui et pour sa famille.
En mars, le renouvellement du conseil municipal s'est fait non sans mal. Bien que le scrutin ait eu lieu en un tour, l'installation des nouveaux conseillers n'a été effective que le 26 mai. Malgré cette difficulté, les nouveaux conseillers municipaux, comme les anciens, ont été très actifs dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire, aux côtés également des membres du CCAS. Toute l'année, nous avons mis en œuvre des actions d'accompagnement : distribution de masques tissus (certains confectionnés par des bénévoles, d'autres achetés en collaboration avec Dinan Agglomération), appel téléphonique des personnes les plus fragiles, veille permanente des situations à risque, accueil des enfants dans le cadre de l'école et des services périscolaires ... **Merci à toutes et à tous pour cette présence, cette implication quasi quotidienne.**

Si l'impact de la crise Covid est mondial, les conséquences locales sont également importantes. De "crise sanitaire" à "crise économique et sociale", il n'y a qu'un pas et, si le gouvernement tente d'en limiter les effets avec parfois des décisions qui interpellent, il est évident que notre quotidien restera marqué pour longtemps.
Au plus proche de nous, l'un de nos commerces n'aura pas résisté à ce contexte défavorable. Isabelle CHEVALIER, propriétaire du fonds de commerce du restaurant l'Authentik a souhaité limiter la casse en baissant le rideau. Nous l'accompagnons actuellement pour retrouver un candidat à la succession et maintenir l'activité dans ce bâtiment communal.
J'en profite pour rappeler que tous nos commerçants et artisans, producteurs ont aussi besoin de nous : de la supérette au bar-tabac en passant par le traiteur, de la couturière au Manoir de la Forme, du pépiniériste aux producteurs de légumes, de pommes de terre, de viande ou de bois en passant par les entreprises d'entretien d'espaces verts, du charpentier au garagiste en passant par les peintres ... **c'est notre manière de consommer qui les aidera à faire face pour maintenir de l'activité sur notre commune**. Pensons à faire appel à eux !

L'année 2020 aura été pour nous l'année de préparation de 2 chantiers importants.
Les **travaux de rénovation et d'extension de la salle polyvalente** ont débuté en décembre, mais avec du retard par rapport à nos objectifs. En effet, outre la difficulté de conduire un appel d'offre en période de confinement, des complications techniques nous ont amenés à ajuster notre cahier des charges. Le montant final des travaux est fixé aujourd'hui à 990 000 € hors taxes, soit 12% de plus que la prévision initiale. Le montant des subventions (Etat, région, département) devrait couvrir 60 % des dépenses, ce qui pour ce type de projet est très raisonnable. La fin des travaux est prévue pour décembre 2021.
Les **travaux de la bibliothèque** vont eux démarrer en ce début d'année avec une ouverture prévue pour l'été. Le montant des travaux pour le bâtiment est de 210 000 € HT auquel s'ajouteront 35 000 € d'achat de mobilier et de

matériel divers (vidéo, informatique, ...). L'ensemble des dépenses sera subventionné à plus de 70 % (DRAC, région, département). Nous envisageons le recrutement d'un agent à temps partiel pour l'animation de ce lieu qui sera aussi un lieu d'animation propice à l'usage du numérique.

Au 1er janvier 2021, notre **démographie est une nouvelle fois annoncée en baisse** (population totale : 1093 habitants) bien que notre solde naturel (naissances moins les décès) soit positif depuis 5 ans avec notamment, en 2020, 17 naissances pour 11 décès. Aussi, nous devons faire le constat que sur notre commune, il n'y a plus à ce jour de biens à louer, que les biens à vendre se font de plus en plus rares. Le recensement initialement prévu en ce mois de janvier ayant été annulé, nous devrons attendre l'an prochain pour corriger les statistiques et repartir, espérons-le, sur une tendance haussière.
Il est à noter également que l'ensemble des lots du **lotissement du Domaine de L'Etang** est aujourd'hui vendu ou réservé (sauf le lot 11). Cette tension immobilière nous invite d'ailleurs à proposer rapidement à la vente les lots de la seconde tranche au prix de 26 € HT/m² pour des terrains allant de 400 à 690 m². L'un d'entre eux est déjà réservé et nous prévoyons d'inclure dans cette tranche **5 pavillons construits** par le bailleur social NEOTOA : 3 T3 plain-pied accessibles PMR et 2 T4 duplex. Pour ceux qui souhaiteraient se rapprocher du bourg, n'hésitez pas à d'ores et déjà déposer un dossier d'inscription pour réserver votre nouveau logement.
Nous profiterons des travaux d'aménagement de cette nouvelle tranche pour finaliser la voirie de l'impasse de la première tranche d'une part, et pour créer un passage piétonnier vers le centre-bourg en lieu et place de la maison située au n° 10 place de l'église pour faciliter l'accès vers nos commerces d'autre part.
Notons également la rénovation en cours par des bailleurs privés de quelques appartements locatifs, disponibles dans les prochains mois.
En parallèle, nous conduisons dès ce début d'année également, une réflexion pour l'aménagement du parking situé devant le garage PACE ainsi que pour la viabilisation de 4 ou 5 lots sur les parcelles contigües.
Enfin, nous poursuivons les démarches sur l'aménagement de l'îlot dit "rue de Caulnes" afin d'ouvrir à l'urbanisation les terrains situés au sud. Nous sommes toujours en négociation pour le terrain appartenant à la famille MADIGAND (ancienne forge) ; un accord a été trouvé avec Mme LEBRETON pour intégrer une partie de sa parcelle dans le projet ; enfin, une étude architecturale va bientôt débuter sur le devenir du bar-crêperie "chez Pierrot".

Vous l'aurez compris, je ne rentre pas dans les détails mais j'espère que j'aurais prochainement l'occasion de vous donner de plus amples informations sur tous ces projets. Je tenais, pour finir, à vous rappeler que l'ensemble de l'équipe municipale et moi-même, ainsi que le personnel communal, restons à votre écoute. **N'hésitez pas à venir nous rencontrer** ... en respectant les gestes barrières bien évidemment !

Prenez soin de vous et encore une **très belle année à toutes et à tous !**

Le Maire, Mickaël CHEVALIER
Vice-président du Conseil
Départemental Des Côtes d'Armor

RESUME CM DU 15 Décembre :

(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)

Lotissement Domaine de l'Etang Tranche 2 - : Fixation des prix de vente des lots : M. le Maire expose au CM qu'avant le démarrage prochain des travaux de viabilisation de la 2ème tranche de ce lotissement, le CM doit définir le prix de commercialisation des lots. Après délibération le CM fixe le prix de vente à 26 € HT le m².

Demande de subvention Région : Biodiversité – nature en ville : M. le Maire rappelle au CM les différents projets retenus au titre du dynamisme des bourgs ruraux, notamment l'opération 4 : biodiversité et nature en ville et présente le plan de financement. Après délibération, le CM approuve ce projet et autorise M. le Maire à déposer cette demande de subvention auprès de la région.

Demande subvention Région : Création d'une liaison entre le lotissement et le centre bourg : M. le Maire rappelle au CM les différents projets retenus au titre du dynamisme des bourgs ruraux, notamment l'opération 5 : création d'une liaison entre le lotissement et le centre bourg et présente le plan de financement. Après délibération, le CM approuve ce projet et autorise M. le Maire à déposer cette demande de subvention auprès de la région.

Demande subvention Région : Remembrement urbain : M. le Maire rappelle au CM les différents projets retenus au titre du dynamisme des bourgs ruraux, notamment l'opération 6 : remembrement urbain (aménagement foncier, démolition, dépollution et allotissement), fait part des différents travaux à venir et présente le plan de financement. Après délibération, le CM approuve ce projet et autorise M. le Maire à déposer cette demande de subvention auprès de la région.

Demande de subvention FNADT : Valorisation du bâti existant en habitat : M. le Maire expose au CM les différents projets retenus au titre du dynamisme des bourgs ruraux, notamment l'opération 7 : valorisation du bâti existant en habitat. Ce projet consiste à engager une étude de faisabilité afin de concevoir des projets de réhabilitation chiffrés de bâtiments vacants et présente le plan de financement. Après délibération, le CM approuve ce projet et autorise M. le Maire à déposer cette demande de subvention auprès de la Préfecture.

Aménagement îlot urbain (Secteur C rue de Caulnes) Devis maître d'œuvre : M. le Maire rappelle au CM le projet d'aménagement de l'îlot urbain, secteur C (parking garage PACE rue de Caulnes), suite à l'acquisition de terrains. Au préalable, une étude de maîtrise d'œuvre doit être engagée et présente la proposition d'un contrat d'études. Après délibération, le CM décide d'engager cette étude pour l'aménagement de cet ilot et de confier l'étude au bureau PLCE (de Plouër sur Rance) et ATELIER DECOUVERTE (de Saint-Malo).

Lotissement domaine de l'Etang – Tranche 2 Validation bailleur pour 5 logements : M. le Maire rappelle au CM le lancement de la viabilisation de ce lotissement et le projet de construction de 5 logements, à vocation sociale, sur le Lot N°13 et fait part des contacts qu'il a eu avec le bailleur NEOTOA et de leur accord pour l'implantation de ces pavillons. Après délibération, le CM donne son accord pour la construction de ces logements.

Mise à jour du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnées - Avis : M. le Maire soumet au CM le courrier du Président du Conseil départemental lui demandant d'émettre son avis sur la mise à jour du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) et de délibérer sur l'inscription à ce plan des chemins concernés. Après délibération, le CM approuve l'inscription au PDIPR des itinéraires de randonnées figurant au plan annexé.

Prestation informatique par un agent de la commune de PLUMAUDAN : Autorisation signature convention : M. le Maire fait part au CM qu'avant son intégration dans Dinan Agglomération, la Communauté de Communes du Pays de Caulnes prenait en charge la mise à disposition partielle d'un agent de la commune de PLUMAUDAN pour mettre à jour, améliorer, renouveler, l'activité des sites internet des communes membres. L'agglomération a maintenu cette prise en charge jusqu'au 31 décembre 2019. A compter du 1er janvier 2020, il est proposé aux communes concernées de se répartir cette charge à rembourser à la commune de PLUMAUDAN. Après délibération, le CM autorise M. le Maire à signer la convention de prestation de service.

Numérotation maisons campagne : validation : M. le Maire expose au CM qu'une seule partie des maisons en campagne avait été numérotée en 2011 (villages de plus de 7 maisons). Afin de répondre à de nouvelles exigences en matière de sécurité, distribution du courrier, passage de la fibre ...Il était nécessaire de terminer la numérotation de toutes les maisons. Après délibération, le CM valide la numérotation des maisons de Plumaugat et autorise M. le Maire à transmettre cette nouvelle numérotation aux différents services.

Contexte COVID : annulation loyer restaurant : M. le Maire informe le CM que suite au 2ème confinement, certains commerces se sont vu imposer une fermeture administrative ; c'est le cas du restaurant l'Authentik depuis le 30 octobre 2020. Considérant que ce commerce ne pourra pas réouvrir avant le 20 janvier au mieux, le CM décide d'annuler le loyer pour la période du 1er novembre au 31 janvier.

PELE – MELE :

1 – Inscription sur les listes électorales : nous vous rappelons qu'il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales tout au long de l'année. Renseignements en mairie.

2 – Végétation et entretien de vos abords : chaque habitant est responsable des abords de son logement. En bordure l'élagage incombe au propriétaire ou à son locataire qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Les services municipaux sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique. Il appartient donc à chacun de faucher et arracher les mauvaises herbes, tailler les branches qui dépassent sur l'espace public.
Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public, et leur hauteur est de 2 mètres maximum voir moins suivant le dégagement de visibilité indispensable pour la circulation.

3 – De nouvelles **coupes de bois** seront réalisées prochainement à **l'Etos**. Le prix est de 14 € le stère Si vous êtes intéressés, merci de vous inscrire en mairie.

4 – IMPORTANT : **la collecte des bacs jaunes** (tous les 15 jours) est, cette année, calée sur **les semaines impaires !**

5 – Les cartes de pêche 2020 de l'AAPPMA – pêcheurs de la Haute Rance – sont arrivées et à disposition chez les dépositaires habituels. En retirant votre carte, pensez à demander la carte de la Rance et de ses ruisseaux. Il est également possible de prendre sa carte sur internet à l'adresse suivante : www.cartedepeche.fr en précisant votre adhésion à l'AAPPMA de Caulnes.

DATES A RETENIR :

Horaires de la mairie :
Accueil du public du mardi au samedi de 8H30 à 12H30.
Permanences :
Maire / Conseiller Départemental : sur rendez-vous les mardis et vendredis après-midi, le samedi de 9H00 à 12H00.
Permanence des adjoints sur rendez-vous.

Aide à l'usage du numérique,
Aide aux démarches en ligne :

GRATUIT ET SANS RENDEZ-VOUS ! OUVERT A TOUS !
Une médiatrice numérique vous aide
dans vos démarches les 1er et 3ème mercredis
de 9H00 à 12H00. *Partenariat avec Familles Rurales.*
Prochaines permanences : 20 janvier, 3 et 17 février.

Messes :
Samedi 16 janvier à Plumaugat à 18 h 00

Horaires de la Bibliothèque :
1er et 3ème mardis du mois de 16H00 à 18H00
Et tous les mercredis de 15h00 à 17h30 et samedis de 10h30 à 12h00

Dinan Agglomération vous accueille pour vos démarches à la maison du développement à Caulnes les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 8H30 à 12H30.

Rappel : vous pouvez recevoir les informations de la commune sur votre smartphone
Grâce à l'application **Centolive**

Numéros d'urgences / numéros utiles :

Pompiers : 18 / Gendarmerie : 17 / SAMU : 15 Appel d'urgence depuis votre fixe ou votre mobile : 112

COVID 19 : Une plateforme téléphonique, accessible au 0800.130.000 (appel gratuit depuis un poste fixe en France, 7 jours sur 7, 24h/24) permet d'obtenir des informations sur le Covid-19 et des conseils non médicaux.

Vigilance renforcée vis-à-vis des violences conjugales et intrafamiliales en période de confinement :
Le confinement à domicile peut créer un terreau propice aux violences conjugales intrafamiliales. Pour protéger et soutenir au mieux ceux qui en sont victimes, plusieurs dispositifs ont été mis en place.

Dispositifs généraux :
Le 17 : est le moyen de contact à utiliser en cas d'urgence. Il permet aux victimes de bénéficier d'une intervention rapide de la police ou de la gendarmerie et que tout soit mis en place pour les protéger ;

La plateforme de signalement des violences sexuelles et sexistes https://arretonslesviolences.gouv.fr/ est opérationnelle 24h/24 et 7jours/7. Elle permet aux victimes de dialoguer en direct et de manière anonyme avec des policiers et des gendarmes spécialement formés et de pouvoir bénéficier d'assistance et de conseils.
Le 39-19 pour un conseil, une orientation ou signaler un fait de violence ; numéro gratuit fonctionnant du lundi au vendredi de 9h à 12h, ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h.

Dispositifs spécifiques mis en place ou adaptés pour la période de confinement :
Le 114 peut être contacté par les personnes victimes de violences par SMS. A l'origine destiné aux personnes sourdes et malentendantes, le 114 a été étendu, pour la période de confinement, aux victimes de violences conjugales et intrafamiliales.

Le dispositif « Alerte-Pharmacies », mis en place dès mars 2020 avec le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens est reconduit. Il permet aux personnes victimes de violences intrafamiliales de donner l'alerte dans les officines et de saisir les forces de l'ordre si besoin, par l'intermédiaire des pharmaciens.

ESPACE FEMMES
Espace Steredenn – 1 route de Dinard à Dinan Tél. : 02.96.85.60.01 Site Internet : http://www.espacefemmes.steredenn.org

ASAD Méné Rance, Services aux personnes
16 Rue de Dinan – 22350 – Caulnes – 02 96 83 98 70

ASSISTANTE SOCIALE
Adresse : Maison Intercommunale, 10 rue Ville Chérel, 22350 Caulnes Tél. : 02.96.80.00.80
Permanences sur RDV : Tous les 15 jours à partir du 17 novembre 2020 et jusqu'à nouvel ordre.

ETAT CIVIL
2020

NAISSANCES

2 janvier	**LEMY** Eliott "14 La Touche"
26 janvier	**LEROUX** Mathis "2 Le Vieux Léez"
2 février	**GIFFARD** Timothé "6 rue de la Touche"
4 mars	**MENEUX** Martin "4 Le Val"
23 mars	**FAUCHOUX** Louna "4 La Bichettière"
7 avril	**GUEYE** Soham "7 Le Questay"
9 mai	**GOMBERT** Lino "1 Impasse des Tilleuls"
12 mai	**BERHAULT** Samuel "5 Lot. des Châtaigniers"
16 mai	**DAVY** Armance "3 Les Gillardières"
26 juin	**BRIAND** Simon "8 rue de St Meen"
27 juin	**GRAVIER** Maëlya "2 Quesnon"
17 octobre	**PAROUTAUD POUTRELLE** Hélias "1 La Ville es Bourets"
19 octobre	**BRIAND** Manoë "14 Lot du Vieux Chêne"
30 octobre	**DERAMBURE** Emy "5 rue de St Meen"
5 novembre	**CRÉTÉ** Kyara "3 Domaine de l'Etang
27 novembre	**REHEL** Adèle "1 le Bas Quesloscouet"
28 décembre	**COLLETER** Arthur "10 Lot des Châtaigniers"

MARIAGES

27 juin	**SAGET** Ludovic **et HAMON** Eloïse "8 le Vieux Chêne"
1er août	**CORRE** Sébastien et **RESLOU** Nolwenn "4 Lot des Châtaigniers"
26 septembre	**PROD'HOMME** Quentin et **KAISER** Estelle "6 rue de St Meen le Grand"

DÉCÈS

10 janvier	**ESPINOUSE** Lucien, (1929) "17 Le Vieux Chêne"
17 janvier	**RIVIERE** Yves, (1933) "4 La Gravelle"
25 janvier	**ROBICHET** née **TOSTIVINT** Monique, (1927) "15 Caresmelais"
21 février	**DUROT** Joseph, (1948) "1 Rance"
31 mars	**BARRY** Bernard, (1953) 2 Rue du Pont du Breuil"
6 mai	**ROUVRAIS** Anthony, (1983)" 4 Cour Saint Esprit"
23 juillet	**GASSINE** née **VALTIER** Anita, (1945) "2 Ardennes"
9 août	**HUBERT** née **CRESPEL** Marie, (1932) "12 Bénin"
14 septembre	**COLIN** Jean, (1932) "16 Le Léez"
2 décembre	**BARBIER** Marcel, (1941) "12 Ifftez"
26 décembre	**ODIE** Michel, (1934) "8 La Roche"

DECES Hors commune

12 février	**ORINEL** née **BEDEL** Marie, (1926) Lot des Touches
9 juin	**HAZARD** née **JOUBEAUX** Marguerite, (1923) "Le Bourg"
11 juin	**GASSINE** Marcel, (1931) Ardennes
14 juin	**LEMOINE** née **BÉCHU** Marie, (1925) "Le Chatel"
22 août	**TEFFAINE** née **CARRÉ** Marie, (1934) "Le Chesnay"
24 août	**SIMON** Siméon, (1926) "Le Léez"
24 août	**DELAMARRE** née **BONIN** Claudine, (1946) "Ville es Gaudin"
27 août	**HERVOCHON** Yves, (1935) "15 Place de l'Eglise"
27 septembre	**COUPU** née **PLESSIS** Thérèse, (1938) "La Madochère"
30 septembre	**GUILLOUET** née **BEDEL** Germaine, (1941) "Le Léez"
12 novembre	**PACÉ** née **MADIGAND** Jeannine, (1930) "21 Place de l'Eglise

INHUMATION

7 février	**PRÉMONT** née **POUSSIER** Marguerite, (1920) Romillé
8 février	**SANTIER** née **GEFFRAY** Thérèse, (1924) Evry
29 mars	**GUENEUC** née **GASSINE** Odile, (1964) Pleugueneuc
14 mai	**HARGOUS** née **MARCHAND** Nicole, (1949) St Onen la Chapelle

DECES Personnes nées à PLUMAUGAT, décédées hors commune :

17 janvier	**FOLIARD** Germain, (1934) Vezin le Coquet
21 mars	**PIEDERRIERE** née **SANTIER** Alice, (1924) Merdrignac
6 avril	**JASLET** Denise, (1929) Nantes
9 avril	**HILLION** Claude, (1942) Dinan
11 mai	**HERVÉ** née **BOHANNE** Simone, (1922) Rennes
24 mai	**BRIAND** née **BÉCHU** Albertine, (1918) St Meen le Grand
16 juin	**LEBAS** Michel, (1944) Poissy
14 juillet	**JÉGU** Joseph, (1943) Gaillac
6 août	**BRAULT** née **GÉRARD** Monique, (1937) Lamballe
19 août	**CRÉTÉ** Joseph, (1931) St Meen le Grand
10 septembre	**GEFFRAY** née **ROZE** Marie, (1926) La Possonière
25 septembre	**TARLET** née **HERVÉ** Eugénie, (1932) Dinan
4 octobre	**BEDEL** Cécile, (1937) Saint Brieuc
14 octobre	**FLEURY** Armand, (1924) St Meen le Grand
20 octobre	**LEBAS** Gilbert, (1936) Dinan
25 octobre	**BARBIER** née **ORINEL** Simone, (1931) Montfort-Sur-Meu
11 novembre	**BOUGAULT** Germain, (1934) Rennes
11 novembre	**ODIE** Joseph, (1936) Caulnes
12 novembre	**GEFFRAY** Marie, (1926) Caulnes
24 décembre	**RENAULT** Marcel, (1928) Boissise-le-Roi

URBANISME
2020

Permis de construire

PC 02224020C0001	Place du Commerce :	Bibliothèque
PC 02224020C0002	1 Beau Soleil :	Extension habitation
PC 02224020C0005	18 Quéneleuc :	Garage
PC 02224020C0006	6 Le Val :	Fumière couverte
PC 02224020C0007	6 Le Val :	Hangar fourrages - stabulation génisses
PC 02224020C0008	9 Domaine de l'Etang :	Maison individuelle
PA 02224020C0001	14 la Touche :	Hébergements de loisirs – piscine
PD 02224020C0001	18 Place de l'Eglise :	Démolition ancienne forge - abattoirs
PC 02224020C0009	16 La Touche Gatinais :	Appentis
PC 02224020C0010	5 Domaine de l'Etang :	Maison individuelle
PC 02224020C0011	12 Domaine de L'Etang :	Maison individuelle

Déclaration préalable

DP02224020C0001	6 Le Léez :	Porte de garage
DP02224020C0002	4 La Tansolière :	Piscine
DP02224020C0003	4 Truet :	Extension habitation
DP02224020C0004	1 La Ville Besnard :	Remplacement modification et création d'ouvertures
DP02224020C0005	2 La Bichettière :	Création remplacement ouvertures
DP02224020C0006	3 rue de Trémorel :	Remplacement ouvertures – création terrasse
DP02224020C0007	5 Lot des Châtaigniers :	Abri de jardin
DP02224020C0008	5 Lot. des Lauriers :	Abri de jardin
DP02224020C0009	15 lot. des Touches :	Ravalement
DP02224020C0010	9 Le Haut Boudélan :	Abri de jardin
DP02224020C0011	La Ville es Bourrets :	Clôture
DP02224020C0012	6 La Hatterie :	Ravalement
DP02224020C0014	9 Domaine de L'Etang :	Mur brise vue
DP02224020C0015	6 bis le Léez :	Portail - clôture
DP02224020C0016	4 Kergomac :	Clôture
DP02224020C0017	4 Kergomac :	Remplacement porte – fenêtres
DP02224020C0018	1 La maison du Bois :	Agrandissement porte de garage
DP02224020C0019	9 L'Equily :	Générateur photovoltaïque sur mât
DP02224020C0020	14 Place de l'Eglise :	Création fenêtre de toit – remplacement porte et fenêtres – rénovation porche
DP02224020C0021	1 Le Vieux Chemin :	Panneaux photovoltaïques
DP02224020C0022	2 Kergomac :	Modification de façade
DP02224020C0023	3 Imp. Des Tilleuls :	Création entrée
DP02224020C0024	2 rue Guillaumin :	Abri de jardin
DP 02224020C002	1 rue de Lanrelas	Remplacement et modification ouvertures – ravalement
DP02224020C0026	22 La Thibouvais	Clôture